



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART ÉLEVÉE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de trois quarts des salariés de la branche travaillent à temps complet.



STABILITÉ DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel évolue peu sur la période.



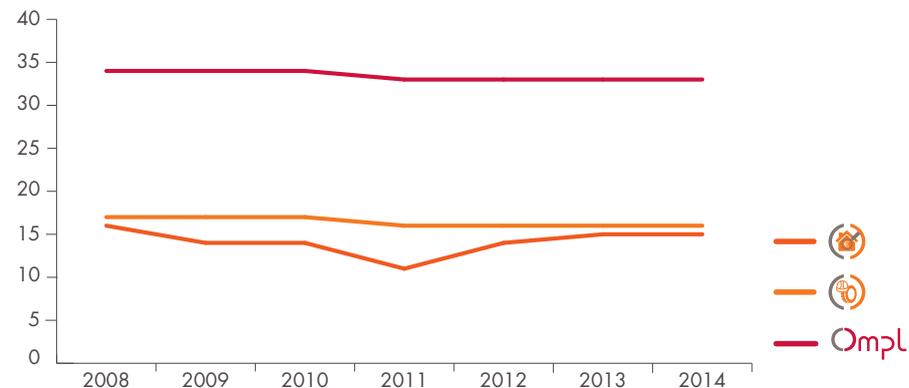
FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes.

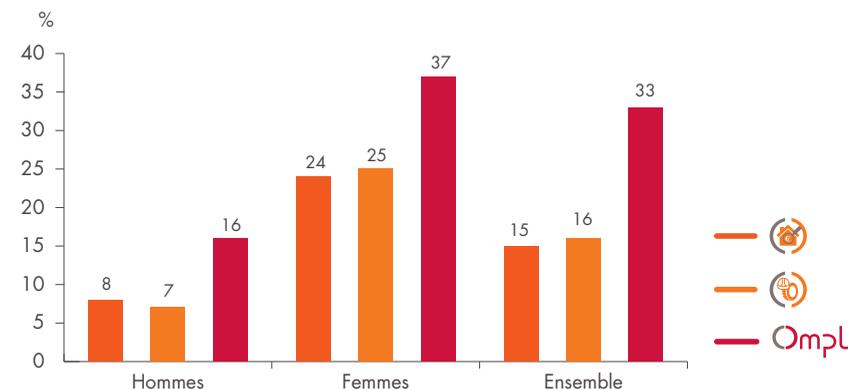
Répartition des salariés par durée du temps de travail

Durée du temps de travail			Ompl
Temps complet	85,25 %	84,33 %	66,92 %
Temps partiel	14,75 %	15,67 %	33,08 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de salariés à temps partiel



Part de salariés à temps partiel en fonction du genre



Secteur cadre de vie-technique



Branche professionnelle



Entreprises d'économistes de la construction



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans la branche, le travail à temps partiel concerne un quart des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 17 points à celui des salariés de moins de 35 ans.



EMPLOYÉS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les employés. Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.

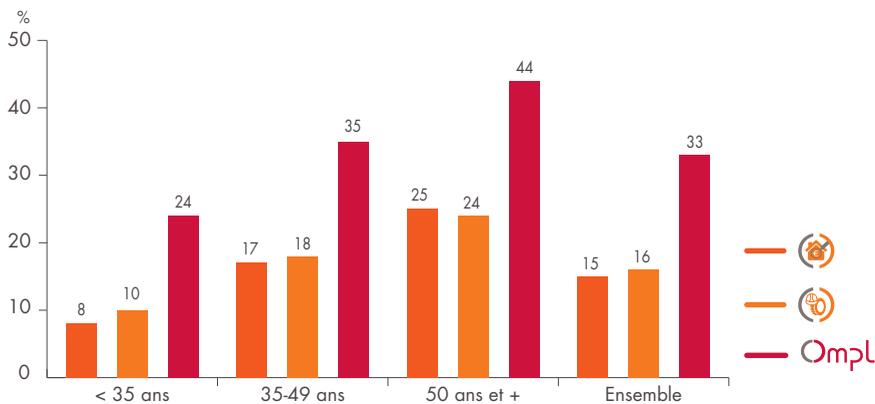


DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

Les données disponibles montrent que la part de CDD au sein de la branche varie notablement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (21 %) et atteint un minimum pour la région Bourgogne-Franche-Comté (11 %).

Part de salariés à temps partiel en fonction de la tranche d'âge



Part de salariés à temps partiel par catégorie sociale

Catégories sociales	CDD (%)	CDI (%)	Ompl (%)
Cadres	12,41 %	12,81 %	32,49 %
Professions intermédiaires	8,76 %	10,40 %	26,94 %
Employés	22,83 %	27,43 %	33,20 %
Ouvriers	14,94 %	19,27 %	60,34 %
Ensemble	14,75 %	15,67 %	33,08 %

Part de salariés à temps partiel par région

Régions	CDD (%)	CDI (%)	Ompl (%)
Auvergne-Rhône-Alpes	14,05 %	17,65 %	36,89 %
Bourgogne-Franche-Comté	10,83 %	16,36 %	37,31 %
Bretagne	18,46 %	17,21 %	34,05 %
Centre-Val de Loire	ND	15,53 %	31,62 %
Corse	ND	12,45 %	28,33 %
DOM	ND	11,84 %	23,85 %
Grand Est	ND	15,61 %	36,59 %
Hauts-de-France	16,36 %	14,09 %	36,41 %
Île-de-France	12,46 %	12,33 %	26 %
Normandie	14,71 %	14,45 %	34,57 %
Nouvelle-Aquitaine	11,72 %	15,42 %	32,93 %
Occitanie	15,76 %	18,85 %	36,35 %
Pays de la Loire	12,27 %	18,11 %	35,16 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20,69 %	18,25 %	34,23 %
Ensemble	14,75 %	15,67 %	33,08 %